

Protection de la nature et réseaux écologiques dans les Alpes

Quel est le rôle de la protection de la nature dans la mise en réseau
des habitats pour la faune et la flore ?

La protection de la nature joue un rôle essentiel dans la conservation de la diversité biologique. Toutefois, les mesures de protection ne doivent pas se limiter aux espaces protégés, mais s'étendre à l'ensemble du territoire. Elles sont particulièrement importantes dans les espaces non protégés. Pour protéger efficacement la faune et la flore alpines menacées et permettre le retour des espèces indigènes disparues, il

Les Alpes comptent environ 900 espaces protégés de grande taille. La plupart ne sont pas interconnectés. Pour que la faune et la flore puissent se déplacer entre ces espaces, la nature doit être protégée sur l'ensemble du territoire.

faut mettre en place des réseaux écologiques. Les mesures de protection de la nature jouent ici un rôle décisif, en contribuant à la conservation des habitats.

Ceux-ci jouent un rôle majeur dans le réseau écologique en tant que zones centrales, habitats de transition ou biotopes relais. Les mesures de protection permettent également de créer des zones de liaison

qui favorisent la perméabilité du paysage à grande échelle ou dans les zones de conflit. Cependant, des espèces invasives et des agents pathogènes peuvent

aussi utiliser les nouvelles liaisons pour se propager.

Les administrations en charge de la protection de la nature sont appelées à prendre à tous les niveaux les mesures nécessaires, en coopération avec les organisations de défense de la nature. Il est aussi indispensable d'impliquer les agriculteurs, les sylviculteurs et la population en général, ainsi que les acteurs de l'aménagement du territoire.

Initiative
Continuum écologique



Les fiches « Réseaux écologiques dans les Alpes » peuvent être téléchargées et commandées gratuitement sur www.alpine-ecological-network.org

Ces fiches d'information sont publiées par l'Initiative Continuum écologique en français, en allemand et en italien pour favoriser la création de réseaux écologiques, en particulier dans le cadre du projet ECONNECT : www.econnectproject.eu. L'Initiative Continuum écologique est soutenue par le Réseau alpin des espaces protégés ALPARC, le Programme Espace alpin du WWF, le Comité scientifique international de recherche alpine ISCAR et la Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA. Elle est financée par la MAVA, Fondation pour la Nature.

Éditeur : CIPRA International, Schaan/FL. Graphisme : Bräm Grafik Kunst, Sargans/CH. Impression : Gutenberg AG, Schaan/FL. Imprimé sur papier FSC. Crédits photos : Couverture : Terrasses à Ramosch, Basse-Engadine/CH, M. Jenny. Page 2 : Comblement de fossés, Bund Naturschutz Ostallgäu ; Solitaire : G. Uffling. **Juillet 2010**

Comment y contribuer ?

✓ Préserver la diversité des structures paysagères

- Conservation, entretien et création de haies, murs de pierres sèches et clapiers
- Conservation et entretien des prairies de fauche et des vergers haute-tige
- Valorisation des arbres isolés et des petits bosquets
- Valorisation des chemins de terre
- Entretien et conservation des arbres têtards
- Réouverture du paysage grâce au brûlage contrôlé
- Conservation des surfaces agricoles extensives
- Valorisation et entretien des lisières de forêts

✓ Renaturer et conserver les tourbières, réservoirs de biodiversité

- Remise en eau par le comblement des fossés de drainage
- Modification des formes d'exploitation
- Entretien : débroussaillage et coupe des jeunes arbres

✓ Protéger les espèces

- Création de zones de tranquillité pour les oiseaux nidifiant le long des cours d'eau

- Prise en compte des gîtes de chauves-souris dans les rénovations de bâtiments
- Mesures de protection spéciales pour certaines espèces cibles (p. ex. grand tétras, castor)

✓ Conserver, entretenir et créer des plans d'eaux, refuges pour des espèces rares

- Débroussailler les petits points d'eau
- Entretenir les lacs, étangs, etc. pour favoriser la diversité des stades d'évolution et des habitats
- Transformer les plans d'eau envasisés et eutrophiés en écosystèmes semi-naturels
- Maintenir les plans d'eau existants

✓ Mettre en œuvre et pérenniser Natura 2000

- Etablir des plans de gestion Natura 2000
- Respecter l'obligation de rapport et de suivi général.

Ces mesures ne doivent pas être mises en œuvre de manière isolée, mais intégrées dans une stratégie de création de réseaux écologiques. Pour en savoir plus, consulter le catalogue de mesures présenté sur www.alpine-ecological-network.org (en)



Renaturer les tourbières pour la biodiversité et contre le changement climatique

Le comblement des fossés de drainage de l'Ödmoos en Bavière/D a permis au Solitaire de retrouver un habitat sur les surfaces remises en

eau. Ce papillon est particulièrement menacé par le réchauffement climatique. Les mesures déployées

ont aussi permis de réactiver la croissance de la sphaigne, et donc le stockage du CO₂. Dans la tourbière de l'Ödmoos, la conservation des habitats va de pair avec la lutte contre les changements climatiques.

www.cipra.org/fr/cc.alps/concours/moor-renaturierung



Pourquoi des réseaux écologiques ?

Les Alpes sont l'une des régions européennes les plus riches en biodiversité. Au cours d'une journée, d'une année ou d'un cycle de vie, les animaux et les plantes doivent avoir accès à divers habitats et ressources pour se nourrir, se propager et se reproduire. Dans le cadre de leurs

[Conserver la biodiversité]

migrations, ils doivent souvent surmonter de nombreux obstacles. De plus, les espèces animales et végétales souffrent de la restriction de leur habitat engendrée par les activités humaines, en particulier par l'exploitation intensive des sols et le morcellement croissant du paysage. C'est pourquoi la mise en réseau – et donc l'accessibilité – des différents territoires a une influence capitale sur la survie des populations et des espèces. Face au changement climatique, la connectivité revêt une importance croissante. Les espèces touchées par la modification du climat peuvent ainsi trouver de nouveaux habitats adaptés à leurs besoins et changer de territoire.

Les mesures concrètes pour la création de réseaux écologiques sont prises essentiellement au niveau local. Or, l'interconnexion des habitats n'est pas seulement importante à petite échelle. Certaines espèces animales comme le lynx, les grands ongulés (cerf) ou les rapaces (gypaète barbu) ont besoin de vastes habitats proches de l'état naturel. Il est donc nécessaire de coopérer au niveau alpin pour assurer la conservation de ces espèces.

La création de réseaux écologiques ne contribue pas seulement à améliorer les conditions de vie de nombreuses espèces animales et végétales : les espaces

[La population en profite]

naturels et semi-naturels profitent aussi à l'homme, par exemple en tant qu'espaces récréatifs ou par leur fonction de protection contre les risques naturels. Il existe déjà de nombreux accords et initiatives en faveur de la connectivité écologique. En signant le Protocole sur la protection de la nature de la Convention alpine et la Convention sur la diversité bio-

logique, les pays alpins se sont engagés à conserver et à utiliser la biodiversité de manière durable. Au niveau européen, on œuvre activement à la création d'un réseau paneuropéen dans lequel les Alpes jouent un rôle central. Les sites Natura 2000 et Émeraude sont des éléments essentiels de ce projet.

Souvent sans le savoir, nous sommes tous partie prenante de ces accords et initiatives. Pour assurer le succès du réseau écologique à travers les Alpes, il est capital d'impliquer la population et tous les acteurs concernés.

La nature alpine en chiffres :

- 4500 espèces végétales
- 45 % de ces espèces sont menacées de disparition d'ici 2100
- Territoire du lynx : 450 km²